

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 21
votants : 27
Absent : 0

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

N° 035/2017

L'an deux mille dix-sept
le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 22 Mars 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie
GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine
DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie
MORINI / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Marc LEROY/

PROCURATIONS : Philippe JANIN à Jean-Marc GIMENEZ/ Jean-Luc CAMBRA à Charles
BEVACQUA / Eddie DEGIOVANNI à Monsieur le Maire / Pierre VESTRI à Marc LEROY/ Régine
RODRIGUEZ à Delphine BOLLARO/ Sonia CHAKROUNI à Taoufick FATFOUTA

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

**OBJET : POLITIQUE DE LA
VILLE :**

Action « Actions écoles »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Comité de pilotage de la première programmation CUCS 2014,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire précise

CONSIDERANT que la politique de la ville est mise en œuvre depuis 2007 à travers le
Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et ce jusqu'en 2014.

CONSIDERANT que la programmation financière relative au Contrat Urbain de
Cohésion Sociale a été élaborée à travers un appel à projet commun de la ville et
de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

CONSIDERANT que le comité de pilotage a validé le financement de de cette
dénommée « Actions écoles» proposée par l'association OCCE dont les objectifs
sont :

- La maîtrise de la langue écrite et orale à travers la production d'un livret culturel
avec les élèves

- Le développement de la citoyenneté à travers le respect les autres, les règles de
la vie collective, et de son propre environnement en faisant découvrir la forêt aux
élèves, apprendre à la respecter et à la protéger.

- La création d'évènements fédérateurs et l'engagement des élèves et de leurs
familles sur le quartier de la Condamine, ces évènements seront facteurs de
cohésion sociale.

L'ensemble de ces objectifs sont déclinés de manière opérationnelle à travers les
projets suivants :

- « Ecoles fleuries » : sensibiliser les enfants au développement durable et à
l'amélioration de leur cadre de vie pour l'embellissement de l'espace
scolaire.

- « Etamine » : l'objectif est la production d'un livret culturel par classe. Un comité de lecture sera créé entre élèves des classes volontaires pour évaluer les productions.
- « Ecole des forêts » : l'objectif est que les enfants agissent sur leur propre cadre de vie pour l'organisation de randonnées où les parents seront invités lors des sorties scolaires.

Pour cette action, la participation au titre du CUCS sera de 4 000 € et sera répartie comme suit :

Part Commune : 2 000€

Part Etat : 2 000€

Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, valide l'action « actions écoles » pour l'année 2017 ainsi que son plan de financement.

Conformément aux textes en vigueur,

En conséquence, **il est décidé** au Conseil municipal d'autoriser le Maire de valider le financement de de cette action dénommée « actions écoles » proposée par l'association OCCE.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 31/03/2017
et publication en mairie le :
03/04/2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP